

## **Postulat de Samuel Freuler pour le GDG intitulé « On n'en sait jamais trop »**

Certains projets d'intérêt pour notre ville prennent plus de temps que prévu pour être réalisés, on pourrait par exemple citer :

Préavis n°38/2012 Demande de crédit pour la réalisation du cheminement piétonnier public le long des rives du lac entre la plage communale de la « Falaise » et la parcelle N°933.

Préavis n°64/2009 et n°55/2019 Crédit d'investissement (et crédit complémentaire) pour l'étude de l'aménagement de la plage de la Dullive.

Préavis n°98/2016 relatif au crédit d'étude pour le réaménagement de la plage de la Falaise.

Quel est leur statut ?

Loin de nous la volonté de pointer un manque d'information de la part de nos autorités, puisque lors de nos Conseils, leurs communications régulières, variant du succinct à l'exhaustif, font partie de l'ordre du jour. Par contre il est parfois difficile pour chaque Conseiller communal d'être très au fait de la situation de ces dossiers dans le temps long de leur réalisation.

Lorsqu'un voisin nous interpelle d'un ton enjoué, dans le meilleur des cas, pour savoir quand il pourra jouir d'une plage à la hauteur de la Ville que Gland est devenue, on peut se retrouver pris de court pour lui répondre.

Par ce postulat, nous demandons à la Municipalité de proposer un moyen facile pour que tout un chacun (tout à moins Conseiller communal) puisse trouver l'information, sans devoir entreprendre une fastidieuse recherche dans les procès-verbaux pour relire les diverses communications Municipales.

Les informations devraient recouper au minimum le statut actuel ainsi que les prochaines étapes et leur planning prévisionnel.

Gland le 9 février 2022  
Samuel Freuler, pour le groupe GDG

